







Pétition Mouvement 2009

L'IA du Bas-Rhin, dans le cadre contraignant de la circulaire ministérielle, modifie les règles et principes du mouvement des personnels. Après 5 groupes de travail, l'administration n'a pas tenu compte des inquiétudes et des mises en garde faites par les représentants des personnels. Le paritarisme et le rôle des représentants dans les commissions sont remis en cause et nous ne pouvons l'accepter.

Nous déplorons l'obstination des services à mettre en place les nouvelles modalités de mouvement dans le 1^{er} degré, sans tenir compte ni de l'opposition ni des propositions faites par vos représentants.

Le «mouvement 2009» qui nous sera finalement imposé ne constitue pas un progrès : il risque fort de se faire au détriment des collègues et des équipes.

Avec le SNUipp67, le SGEN-CFDT, le SNE et le SE-UNSA :

Nous exigeons:

- de n'être nommé(e) à titre définitif que sur l'un des postes que j'ai précisément demandés.
- de pouvoir effectuer 2 saisies de vœux distinctes, afin de pouvoir choisir un poste qui me convienne vraiment.
- une phase manuelle qui ait lieu avant les congés d'été afin de pouvoir me préparer à mon poste et prendre contact avec l'équipe.
- que les représentants des personnels puissent veiller à l'équité des affectations (exercer leur rôle de contrôle)

Nous contestons:

- une nomination à titre définitif sur un poste qui me sera attribué par « vœu géographique ».
- la logique du « tout informatique qui va dans le sens d'une économie de gestion administrative en sacrifiant l'aspect qualitatif et humain.
- la logique des postes à profil, traités sans le moindre contrôle objectif des représentants des personnels.

Nous soutenons:

- l'idée d'une bonification si je suis amené(e) à travailler dans les zones traditionnellement désertées (Wissembourg, Sarre-Union)

Ecole	Nom, prénom, fonction	Signature